DANS UN ENREGISTREMENT VIDÉO D'UN DE SES RESPONSABLES

Al-Qaïda veut mettre l'Algérie à feu et à sang

Al-Qaïda a diffusé, hier, sur Internet sur les sites partisans de son terrorisme à travers le monde, l'enregistrement vidéo d'un discours de l'un de ses principaux dirigeants centraux, Abou Yahia Al-Libi, particulièrement venimeux à l'égard de l'Algérie.

D'une durée de 35 minutes, l'intervention, intitulée «L'Algérie, entre le sacrifice des parents et la fidélité des enfants», est exclusivement axée sur l'Algérie et à travers laquelle Al-Qaïda appelle, sans détour et de la manière la plus brutale, à mettre le pays à feu et à sang. Après des généralités d'usage sur les vertus et la nécessité du «djihad» de manière générale, le chef terroriste, d'origine libyenne, s'adresse directement au «peuple algérien». Il commence par caresser dans le sens du poil en glorifiant la résistance du peuple algérien et la guerre de Libération nationale sur fond d'images de la répression coloniale contre des civils.

Comme tout islamiste qui ne craint pas le ridicule, il marche sur les traces du FIS dissous en attribuant le recouvrement de l'indépendance à un djihad basé, orienté et mené sur un fondement strictement religieux dans le but d'instaurer un «Etat islamique» ; lequel Etat n'a pas été édifié à cause des «héritiers de la France» qui sont au pouvoir. Et c'est, selon lui, la raison du «djihad d'aujourd'hui» que conduit Al-Qaïda au Maghreb pour restituer l'Algérie à l'Islam, amenant le «sang d'aujourd'hui à rencontrer celui d'hier». Ce discours, dont a usé et abusé le FIS et qui était omniprésent dans la littérature de l'AIS et de la Djaz'ara, n'a jamais trouvé de contradicteurs crédibles parmi les historiens ou les autorités officielles pour y mettre un terme définitif afin que des énergumènes du genre de Abou Yahia Al-Libi n'aient plus à y puiser sans que n'apparaisse clairement leur imposture. Pourtant, au moins deux arguments existent et sont à portée de la main pour leur apporter la contradiction une fois pour toute.

Le premier est la sentence du plus grand partisan de l'islamisme post-indépendance en Algérie que tous les islamistes algériens reconnaissent comme leur maître : Abdellatif Soltani. Il avait, dès le début des années 1970, dans son livre *Sihem el-islam* (les flèches de l'islam), édité au Maroc, cassé à sa manière le tabou. Il a écrit que la guerre de Libération nationale n'a pas été un «djihad» au sens religieux. Selon sa formule, elle a été faite au nom d'un arbre et une pierre (entendre la patrie) et non de «Allah Akbar» et les maquisards de la guerre de Libération nationale ne doivent pas être considérés comme des «moudjahidine» et idem pour les «chouhada» (martyrs).

Le deuxième argument sur lequel personne n'a encore sérieusement travaillé est le fait que le «groupe des 22», qui a été à l'origine du déclenchement de la guerre de Libération nationale, était issu de l'OS (Organisation secrète), créée par le PPA lors de son dernier congrès. Ce même congrès a adopté une résolution par rapport à la religion. Il est dit textuellement que le nationalisme algérien n'est pas une sorte de contre-croisade. Si la lutte nationale tend à libérer le culte musulman des entraves colonialistes, le Mouvement national algérien ne doit pas être confondu avec une organisation religieuse ; de même, il ne faut pas confondre nationalisme et islam. Il faut dissocier la conscience nationale de la conscience religieuse. La qualité d'Algérien ne dérive pas de la religion, pas plus qu'elle ne dérive de la race.

Photo : DR

Objectif, instaurer un Etat islamiste.

Le silence entretenu sur cette question par les autorités officielles et académiques, aussi bien du temps du FIS ou aujourd'hui avec Al-Qaïda, n'a que trop duré alors que l'abcès aurait dû être crevé, au moins depuis la parution du livre de Abdellatif Soltani. C'est parce que les islamistes se sont auto-convaincus que l'indépendance nationale a été arrachée grâce à leur idéologie, qu'un Abou Yahia Al-Libi s'autorise dans son discours diffusé hier de faire le parallèle entre les valeureux maquisards de la guerre de Libération nationale et ses terroristes criminels d'Al-Qaïda au Maghreb, qualifiés des «meilleurs fils du peuple algérien».

Leur adressant un profond «salut» d'une manière qui se veut retentissante, et particulièrement à Droukdel, il lance un appel aux jeunes pour les rejoindre tout en les encourageant à accentuer les activités terroristes et à tuer à ne plus en finir : «Poursuivez votre campagne contre les ennemis de Dieu parmi les héritiers de la France et ses esclaves. Attaquez-les dans leurs casernes et détruisez-les sur leurs têtes. Ciblez-les dans leurs camps et leurs citadelles, et particulièrement les services de renseignement».

Et tout autant, il appelle tous les «musulmans de l'ensemble du Maghreb à soutenir leurs frères moudjahidine dans l'Algérie du sacrifice et de tout faire pour éviter la dispersion qui ne profite qu'aux régimes en place qui s'en réjouissent». «Le djihad en Algérie est la porte de l'espoir pour en finir avec les régimes injustes qui ont rempli leurs prisons avec vos jeunes, vos enfants et même vos femmes et qui vous font subir leurs armées, leur police et leurs services de renseignements». Il considère que «l'Algérie n'est qu'une étape» et c'est Dieu qui a fait de Droukdel un dirigeant pour mener ce combat. Il appelle les Maghrébins à rejoindre en masse les terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb : «Unifiez-vous à eux vos efforts, intégrez à eux vos forces, rassemblez vos rangs sous leur bannière, sous leur commandement et leur émirat». Interpellant les «oulémas, poètes, littérateurs de la Mauritanie de la science religieuse», pour soutenir leurs «frères et voisins» envers qui ils ont le devoir de le faire.

Il appellera la jeunesse du Maroc à «secouer le trône du roi et à détruire son pouvoir» et d'être pour ses «frères en Algérie un soutien et une assistance». «Rangez-vous derrière eux», ils sont la porte de la conquête pour vous et pour eux.» Il lancera le même appel aux autres pays du Maghreb auxquels il ajoutera le Mali et le Niger. Ce discours, qui en lui-même est un grand satisfecit adressé à Droukdel, n'est pas seulement une totale approbation des crimes ignobles d'Al-Qaïda au Maghreb.

Etant le premier du genre, appuyé par des interludes religieux tout au long des 35 minutes qu'a duré l'intervention, dit par une voix aux intonations qui ressemblent à celles de la voix de Zawahiri, ce discours a tout l'air de marquer le début d'un tournant dans le parcours d'Al-Qaïda au Maghreb. Il est tout simplement annonciateur de nouveaux drames à venir.

Mohamed Issami

INDEMNISATIONS

Même pour les terroristes en activité

L'Etat algérien n'est vraiment pas avare en largesses à l'endroit des terroristes. A en croire Echourouk, qui a tendu le dictaphone à Merouane Aâzi, le président de la cellule d'assistance juridique dans le cadre de l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, les indemnisations des victimes de «la tragédie nationale» viennent d'être étendues aux terroristes qui ne sont ni déclarés morts, ni disparus. Autrement dit, y compris ceux qui sont toujours en activité. Ahurissant !

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - Selon l'interlocuteur d'*Echourouk*, ce nouvel état de fait est établi par une instruction présidentielle, laquelle a statué sur des indemnisations tous azimuts. C'est-à-dire, qui bénéficient sans distinction aux familles des terroristes. Que ces derniers aient été éliminés, portés disparus, repentis ou toujours sévissant dans les maquis.

L'instruction présidentielle dont il est question élargit également l'éventail des familles éligibles aux indemnisations. Dans un premier temps, les indemnisations n'étaient octroyées qu'aux familles des «victimes de la tragédie nationale» dont le revenu mensuel était inférieur au salaire national minimum garanti (SNMG). L'instruction présidentielle est venue, explique Merouane Aâzi, corriger cette situation, en statuant que les indemnisations englobent toutes les familles des «victimes de la tragédie nationale», indépendamment de leur situation sociale et de leurs revenus mensuels.

Selon Merouane Aâzi, l'instruction présidentielle permet également d'alléger les procédures administratives que les familles postulant aux compensations financières doivent accomplir. Ainsi, contrairement aux dispositions passées, les familles demandeuses d'indemnisations ne se tracasseraient plus à fournir le fameux procès-verbal établissant le décès ou la disparition de leurs enfants. «Une intervention directe du président de la République a permis de régler le problème des personnes dont les noms ne sont ni inscrits sur les listes des terroristes abattus dans le cadre de la lutte antiterroriste ni portés sur les listes des disparus», a soutenu le président de la cellule d'assistance juridique instituée dans le cadre de l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, qui officie en tant que structure de médiation entre les familles des «victimes de la tragédie nationale» et les pouvoirs publics.

D'après Merouane Aâzi, l'instruction présidentielle a permis d'indemniser 4 000 autres familles de «victimes de la tragédie nationale», ce qui porte leur nombre à 11 000 au total. Cette diligence à chérir les familles des terroristes contraste, malheureusement, avec l'extrême insouciance à l'endroit des Patriotes et de leurs familles dont la majorité se débat dans les pires difficultés du quotidien. Pendant que les familles des terroristes qui ne se sont pas repentis, ni portés morts ou disparus, c'est-à-dire ceux pouvant être encore en activité, empochent le pactole, les familles, des Patriotes, les Patriotes eux-mêmes, se contentent de faire avec la promesse qui leur est faite d'examiner leur situation. Le Premier ministre, présentant le plan d'action devant le Parlement, avait réitéré la promesse de cette prise en charge. Sans plus. C'est comme si, s'agissant de ces valeureux Algériens qui ont vaillamment défendu la République contre les assauts des hordes terroristes, rien n'urgeait.

Toute l'attention est braquée sur les terroristes et leurs familles. L'Etat agit comme s'il est tenu d'honorer un deal passé avec le terrorisme. Il fait pire, en modulant la charte pour la paix et la réconciliation nationale selon l'exigence de la compromission. Pour ce faire, il faut le dire, le président de la République avait pris le soin d'épiloguer le texte de la loi par un article lui conférant la prérogative d'énoncer toute mesure qu'il jugera à même de restaurer la paix. L'instruction qu'il vient de promulguer fait partie de ces mesures. En effet, la décision prise d'indemniser, sans discernement, les familles des terroristes ne saurait se comprendre comme un simple texte d'application pris dans le cadre de l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.

C'est une mesure qui va au-delà des dispositions de la loi en question. Une loi dont le délai de vigueur a, il y a lieu de le répéter, expiré il y a belle lurette. Et, à notre connaissance, elle n'a pas fait officiellement l'objet de prorogation.

La loi portant charte pour la paix et la réconciliation nationale vit de reconduction tacite. Maintenue en vigueur, en dépit de l'expiration des délais qui lui étaient impartis, cette loi ne semble pas pousser au dégarnissement des maquis terroristes. L'horrible carnage qui a coûté la vie à 18 gendarmes à Bordj-Bou-Arréridj le mercredi dernier, l'assassinat, lundi, de cinq gardes communaux à Khenchela et les attentats tout aussi sanglants qui ont marqué le début de l'été attestent, en tout cas, du contraire. Alors une seule question se pose : jusqu'à quand l'Etat continuera-t-il à accorder une prime à la nuisance terroriste ?

S. A. I.

HÉBERGÉS AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE

6 000 sites liés à Al-Qaïda sur le Net

Souvent hébergés aux Etats-Unis ou en Europe, les sites Internet liés à l'organisation terroriste Al-Qaïda seraient au nombre de 6 000. Professeur à l'Institut des sciences de l'information et de la communication, Ahmed Adimi les a recensés dans le cadre d'une étude qu'il mène sur le cyberterrorisme.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ahmed Adimi affirmait, hier, au Forum d'*Echaâb,* qu'en 2001 il existait un seul site qui faisait l'apologie du terrorisme, mais que, depuis, Al-Qaïda utilise Internet pour revendiquer des attentats et surtout pour endoctriner de plus en plus de personnes. S'il considère que l'adoption d'une loi sur la cybercriminalité est une bonne chose, Ahmed Adimi estime que pour lutter contre l'invasion de ces sites, plusieurs institutions doivent mener le combat.

Au regard de l'incapacité à interdire totalement l'accès à ces sites, il préconise de mieux armer les jeunes en les dotant, dès leur entrée à l'école, des moyens pour faire face à la propagande. En apprenant aux petits à avoir l'esprit critique, dira-t-il, ils seront moins tentés de croire tout ce qui est distillé par les terroristes sur le net. Idem pour la mosquée qui, selon le conférencier, doit ajuster son discours pour parler aux fidèles d'un islam plus contemporain.

La télévision et les médias en général pourraient également jouer un rôle en mettant à nu les pratiques des terroristes. Ces derniers, conscients de l'opportunité que leur offre le réseau Internet, ne reculent devant rien. Pour avoir étudié un échantillon de ces sites, Ahmed Adimi affirme que Al-Qaïda dispose aujourd'hui d'une structure qui s'occupe uniquement du volet communication.

Les concepteurs de ces sites, en plus d'utiliser les versets coraniques pour justifier les actes terroristes, usent d'artifices pour attirer de plus en plus de jeunes. C'est ainsi qu'ils alimentent leurs sites d'«émissions» proches de la téléréalité dans lesquelles ils montrent le quotidien des terroristes dans les camps d'entraînement, en plus des hit-parades des attentats les plus spectaculaires.

Des contenus qui attirent particulièrement des jeunes sans instruction, avertit le chercheur. Que faire face à une pareille offensive ? Il préconise une réponse à la hauteur du danger. Une contre-attaque à l'échelle mondiale pour contrecarrer les desseins des organisations terroristes, notamment Al-Qaïda qui, de l'avis du conférencier, reste une création des services américains de sécurité, qui a su le mieux tirer profit des moyens technologiques aujourd'hui disponibles.

N. I.